



VIMY

Journal Municipal

N°4 - DECEMBRE 2021

Si vous souhaitez prendre part activement aux différents groupes de travail,
si vous souhaitez partager vos idées, vos questions,
laissez vos coordonnées en mairie
ou à l'adresse mail : participationcitoyenne@ville-de-vimy.fr

Une boîte à idées est à votre disposition dans le hall de la mairie.
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions. Celle-ci est également disponible en
version numérique au mail suivant : boiteaidees@ville-de-vimy.fr.
En dehors des horaires d'ouverture de la mairie vous pouvez déposer votre
enveloppe revêtue de la mention «boîte à idées»
dans la boîte aux lettres à droite de la mairie.

ETAT CIVIL

DECES

- Michel BAYART – 14 avril 2021
- Daniel LEROY – 14 avril 2021
- Jean-Marie SAVARY – 21 avril 2021
- Richard MUSIALSKI – 3 mai 2021
- David KACI-ABDALLAH – 5 mai 2021
- Yvette BARBIER née BURIEZ – 9 mai 2021
- Dominique VAAST – 10 mai 2021
- Alice VANDENEYNDÉ née LANGLET – 12 mai 2021
- Monique LESAFFRE née BERRIER – 14 mai 2021
- Liliane DORDAIN – 25 mai 2021
- Jean-Pierre LASSIA – 26 mai 2021
- Marie-Françoise GUILBERT née BLIN – 27 mai 2021
- Valérie CARON née FALCE – 31 mai 2021
- Louissette CHAVOT née DUMONT – 11 juin 2021
- Georges LASSUYE – 15 juin 2021
- Marcelle BAILLY née LHOMME – 20 juin 2021
- Emilienne GRARDEL née ALLART – 22 juin 2021
- Berthe VIGREUX née GUISLAIN – 23 juin 2021
- Daniel GERARD – 29 juin 2021
- Bruno MACIEJEWSKI – 15 juillet 2021
- Claudette LELIEVRE née CHATELAIN – 16 juillet 2021
- Lilianne LEBAS née HOLLANDE – 18 juillet 2021
- Marcel LEMORT – 19 juillet 2021
- Jean-Pierre LAMBERT – 26 juillet 2021
- Bernard DUMONT – 7 août 2021
- Renée DECIMA née DUBOIS – 29 août 2021
- Djamila Yvette MACQUART née LAIHEM – 3 septembre 21
- Nicole TACLET née MONCHY – 5 septembre 2021
- Josiane DUFRESNE née THUMERELLE – 10 septembre 21
- Anne-Marie LEROY née BERGOT – 12 septembre 2021
- Catherine GENGEMBRE née TISON – 14 septembre 2021
- Gilbert ERVEL – 25 septembre 2021
- Jean-Claude BOULANGER – 29 septembre 2021
- Rosalie KASPROWIAK née CORRIERE – 20 octobre 2021
- Eveline MODAINE née VANDENBOSSCHE – 26 octobre 21
- Marguerite THOPART née BEDU – 3 novembre 2021
- Camille MINIOT – 6 novembre 2021
- Claude DELVILLE – 10 novembre 2021
- Maurice GUISLAIN – 27 novembre 2021
- Raymonde CARPENTIER née FAUQUEUX – 28 novembre 21

NAISSANCES ET MARIAGES

Le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD) ainsi que des directives de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ne nous permettent pas de faire paraître la publication des naissances et des mariages dans le bulletin municipal.



04 Inauguration Espace
Santé Simone Veil

10 Plantations
participatives

12 Sainte-Barbe

Commémoration du 11 novembre

Journée nationale du souvenir



SOMMAIRE

- 3 - Editorial
- 4 - Centre de vaccination
- 5 - Santé
- 6 - Travaux
- 7 - Fabrique des transitions
- 8 - Conseil municipal des enfants
- 9 - Participation citoyenne
- 10 - Jardin d'enfants
- 11 - Jeunesse
- 12 - Sainte Barbe, semaine bleue ...
- 13 - Infos
- 14 - Expressions libres
- 15 - En bref
- 16 - Etat civil

INFOS UTILES

Vous souhaitez obtenir un rendez-vous avec un conciliateur de Justice.

Des permanences seront organisées dans les locaux de la mairie de Vimy dès le lundi 3 janvier 2022.

Pour plus de renseignements se rapprocher de l'accueil de la mairie au 03.21.07.72.90

Horaires d'ouverture de la mairie :
8 h 30-12 h / 14 h-17 h 30

Ville de VIMY

Adresse : Rue Rouget de Lisle 62580 VIMY
téléphone accueil : 03.21.07.72.90

Direction de publication

Marie DECIMA , Julien WOJCIESZAK

Rédaction et création graphique

Stéphanie LEONARD et Benoît SIX

Numéro de téléphone : 03.21.07.72.91

E-mail : communication@ville-de-vimy.fr

Site Web : <https://www.ville-de-vimy.fr/>

Facebook : @villedevimy

Sur l'application : Citykomi

Nous sommes heureux de vous remettre le bulletin municipal. Nous remercions l'ensemble des contributeurs, agents et élus ainsi que le comité de relecture.

EN BREF...

Création APE

Oyez Oyez !!!! BONNE NOUVELLE !

L'association des parents d'élèves s'est reformée pour les écoles Kergomard , Jean de la Fontaine et Jean Macé sous la dénomination « APE Vimy » .

Sa fonction première est de veiller à la bonne organisation de la vie scolaire.

Divers projets vont voir le jour pour financer des activités pédagogiques.

Pour Noël : vente de sapins et de jacinthes.

Au mois de mars: un carnaval et bien d'autres idées en vue.....

La présidence est assurée par Rachel Robillard, le trésorier est Benjamin Fedor et la secrétaire Elodie Lancry.

Chaque parent intéressé est cordialement invité à les rejoindre . Une participation de 10 euros à l'année est demandée .

Contact :07.88.35.40.28 ou sur la page facebook APE Vimy.

Club des érables

Vous vous sentez seul(e), isolé(e), venez passer un après-midi récréatif avec le club des aînés. Scrabble, belote, jeux de société et un café vous permettront de passer un agréable moment.

Le club vous accueille à la salle Prévert le mardi de 14h à 18h. (Le pass-sanitaire est obligatoire).

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, le bus de la commune peut venir vous chercher et vous reconduire. (Départ avant 14h et retour vers 17h sauf pendant les vacances scolaires).

Si vous voulez profiter de ce service, contactez Monique BUCHWALD (responsable du club) au 06.66.69.99.35.

Une centenaire à Vimy



Madeleine GUEANT est née le 27 octobre 1921 à Vimy

Elle obtient son certificat d'études primaires en 1933, le brevet de capacité de l'enseignement primaire en 1938, puis le certificat d'aptitude pédagogique en 1941.

Elle enseigne tout d'abord dans le primaire à Eleu-dit-Leauwette, Willerval puis Villers au Bois et rejoint l'école maternelle de Vimy dans les années 1950.

En 1963, elle succède à sa mère Madame Leclercq, en qualité de directrice. Très attachée à l'enseignement maternel, elle accueille dans sa classe et son école des générations de petits Vimynois. En 1978, à sa retraite, sa belle-fille Christiane Guéant, la remplace.

La qualité de l'enseignement prodigué par Madeleine Guéant lui vaut d'être nommée enseignante honoraire et de recevoir les palmes académiques.

Expressions libres

Les écrits des groupes étant libres, ils n'engagent que leurs auteurs.

VIMY AVEC VOUS Majorité Municipale

Christian SPRIMONT

Notre souhait pour notre mandat est de créer les conditions pour répondre à vos besoins quotidiens. Notre méthode : « faire avec vous » pour élaborer des solutions adaptées pour toujours mieux vivre dans la commune.

Depuis la première année, nous installons les outils :

- l'application Citykomi et la relance du bulletin municipal pour vous informer,
- des rencontres pour recueillir vos ressentis, notamment pour la réalisation de jardins pédagogiques, pour la sécurité routière autour des écoles ou pour la réalisation d'un parc de jeux,
- l'adhésion à des dispositifs pour accompagner nos démarches comme le programme de participation citoyenne de la gendarmerie.

Ces démarches auprès de vous sont l'occasion de réunir nos forces pour la concrétisation de projets dont nous serons garants collectivement de la pertinence et de la fonctionnalité.

Vous avez été nombreux à répondre présents pour nous aider à la tenue du centre de vaccination et pour la plantation d'arbres et nous vous en remercions.

Cette implication de tous est l'assurance d'une commune vivante.

Bonne année 2022 à tous.

VIMY AVENIR

Chères Vimynois, Chers Vimynois,

Voilà déjà deux mois que les élections ont eu lieu. Après les différents départs, nous avons constitué une équipe qui siège au Conseil Municipal.

Pour mémoire, les représentants de notre liste sont :

Evelyne NACHEL, Jean-Paul WILQUIN, Doriane HARDY, Francis TILMANT et Pascale FONTAINE.

En qualité de membre de l'opposition, nous sommes conscients que la Majorité municipale obtiendra l'approbation de ses colistiers concernant les décisions qui seront prises ainsi que leurs validations lors des votes des différentes délibérations. Cependant, soucieux de la vie locale et du devenir de Vimy, nous souhaitons être une force constructive durant cette mandature. Nous nous engageons à faire le maximum pour être informés des futurs projets. Notre volonté est le bien vivre et le bien être dans notre commune.

Très belles Fêtes de fin d'année, Prenez soin de vous et de vos proches

VIMY AVENIR 06 72 43 39 69 vimyavenir@gmail.com

Expressions de Vimynois

Je m'appelle David (« DaavKaap » sur les réseaux sociaux), nouveau Vimynois depuis 3 ans et photographe à mes heures perdues depuis plusieurs années. Originaire de la Côte d'Opale et amoureux de la mer, c'est avec plaisir que je découvre, appareil à la main, les beaux décors qu'offre Vimy et ses alentours. En tant que professeur d'EPS, c'est aussi par la pratique des sports en extérieur que j'ai appris à observer nos paysages et les immortaliser en images. La photographie est pour moi une véritable passion que j'ai plaisir à partager avec les autres pour leur faire découvrir une autre vision de la vie, et je remercie la Ville de Vimy de m'aider à y contribuer aujourd'hui.

Une de mes photos illustre la page de couverture de ce journal et deux autres figureront sur l'agenda 2022.



Vimy, une ville engagée auprès des jeunes

Inès 21 ans, étudiante en communication

Dans le cadre de mes études, la mairie de Vimy a répondu favorablement à ma demande de stage au service communication. Au cours de cette période, j'ai eu la possibilité d'enrichir mon expérience professionnelle de manière passionnante

Accompagnée et supervisée par les responsables de ce service et d'élus municipaux, j'ai mis à profit mes connaissances en communication telles que la réalisation d'affiches, de montages vidéo, la création de contenus rédactionnels et l'alimentation des réseaux sociaux. Ces missions diverses et variées m'ont permis de parfaire mes compétences mais également de découvrir le fonctionnement du service de communication d'une mairie. Je remercie Monsieur le maire, les personnes attachées au service de la communication, les élus et le personnel municipal que j'ai pu rencontrer, pour la confiance qu'ils m'ont témoignée et leur accueil durant mes deux mois de stage.

Editorial

Chères Vimynois, chers Vimynois,

C'est reparti !

Notre équipe est maintenant en mesure de mettre en œuvre son programme pour un Vimy moderne, apaisé où il fait bon vivre.

Les festivités ont repris avec des moments forts : la fête du potiron, la fête de la Sainte-Barbe, la semaine bleue, les festivités de Noël et bien d'autres encore.

Nous avons également repris, pour qu'ils puissent se concrétiser dès 2022, les projets importants comme :

- l'implantation du parc de jeux,
- la reconversion de la décharge derrière la briqueterie en centrale photovoltaïque,
- la rénovation des bâtiments communaux,
- la consolidation des équipes municipales.

Avec vous, nous allons chercher à préserver et améliorer le cadre de vie de notre commune, à court, moyen et long terme.

Ces derniers mois, l'actualité nous a interpellés sur l'urgence du changement climatique et, comme vous, nous réfléchissons et préparons la commune aux transformations nécessaires pour faire face aux enjeux écologiques et sociaux.

Avec l'aide des agents municipaux, nous disposons des ressorts et des ressources nécessaires pour innover face à ces défis. Les risques sanitaires nous obligent à beaucoup de prudence pour les fêtes de fin d'année.

La responsabilité de tous les Vimynois et l'appui de nos partenaires de la profession médicale pour la réactivation du centre de vaccination nous permettent de limiter les risques pour les plus fragiles. Nos capacités de réaction rapide auront, une fois de plus, été éprouvées par cette crise sanitaire.

Votre maire

Christian Sprimont

Centre de vaccination

Le contexte :

Quelle vilaine période vivons-nous depuis février 2020, depuis l'apparition de ce virus que l'on nomme coronavirus Covid19.

Quelle idée, ce nom « COVID 19 » ? Est-ce pour souligner l'année de son « éclosion » ? Une des questions pour laquelle, lorsqu'on est loin de la médecine, on se plaît à trouver des réponses simples.

La lutte contre la maladie a envahi notre quotidien avec son cortège d'angoisses et d'incertitudes. Les mois se sont enchaînés avec un, puis deux, puis trois confinements assortis à chaque fois de règles différentes.

Et puis, sont arrivés les premiers vaccins destinés aux plus fragiles.

Les étapes :

En janvier 2021, nous avons déposé un dossier auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) afin de créer un centre de vaccination au plus proche des Vimynois et des Vimynois. L'accord a été donné pour une ouverture fin mars.

C'est alors que s'est mise en place grâce à une équipe médicale réactive de médecins et d'infirmières, une structure de vaccination à la salle des fêtes de Vimy.

L'ensemble de l'équipe municipale a travaillé ardemment pour contacter les personnes éligibles à la vaccination, les Vimynois(es) dans un premier temps puis les résidents des communes avoisinantes : appels téléphoniques, porte à porte, tracts dans les boîtes aux lettres. Il a été fait en sorte que chacun soit informé de l'ouverture de ce centre.

Le week-end des 13 et 14 mars 2021, les premiers vaccins ont été administrés. Le centre ouvert tous les samedis et dimanches est rapidement monté en efficacité. Ainsi, 720 personnes ont été vaccinées les 1er et 2 mai.

De nombreux Vimynois ont spontanément proposé leur aide, rejoints par la suite par des bénévoles d'autres communes. C'est ainsi qu'un peu plus de 100 bénévoles se sont relayés pour aider les professionnels médicaux et assurer le bien-être des patients. Plus de 11 000 injections ont été réalisées sur la période des seuls week-ends de mars à août 2021

Nous voici en octobre, après une interruption estivale imposée début août, le centre de vaccination est de nouveau ouvert à l'espace santé Simone Veil rue de l'Egalité.

Les personnes éligibles à la 3ème dose ainsi que celles n'ayant pas encore été vaccinées peuvent s'inscrire sereinement sur doctolib depuis le début de ce mois.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter le 06.30.07.56.79.



CONTROLE DE VOTRE AUDITION A VIMY

Un audioprothésiste ambulant a garé sa camionnette dans la cour de la médiathèque les 10 novembre et 10 décembre après-midi.

Il se déplace sans rendez-vous gratuitement. Son véhicule est équipé pour réaliser le bilan auditif des personnes qui le souhaitent et assurer la petite maintenance de vos appareils auditifs.

En cas de baisse de votre acuité auditive, il vous orientera vers votre médecin traitant ou un ORL pour obtenir une ordonnance médicale.



INFOS

Le site internet est à nouveau opérationnel même si certaines pages sont encore à remettre à jour Nous vous tiendrons au courant des opérations et événements à venir directement : par l'application **citykomi**, sur facebook **@villedevimy** ou sur le site de la ville : <https://www.ville-de-vimy.fr>



Information sur la gestion du cimetière :

Certaines tombes ne sont plus entretenues et se dégradent.

Afin de mieux appréhender et répertorier les tombes que nous estimons vieillissantes, nous allons poser sur celles-ci un écriteau, qui aura pour objectif, d'interpeller les descendants(es) sur l'entretien et le devenir de ces tombes.

Si un tel écriteau est posé sur une tombe dont vous êtes descendant (e), nous vous invitons à vous rendre en mairie afin de signaler au service Urbanisme votre intention concernant cette tombe.

Comptant sur votre compréhension et votre coopération



COLLECTE DES SAPINS

Une collecte des sapins en porte à porte sera effectuée par la société Nicollin le mercredi 13 janvier 2022. Seront acceptés les sapins naturels avec ou sans socle en bois (croix, buchette...), les sacs «handicap international» et les sacs «OK COMPOST».

Uniquement pour les sapins avec racines, une benne sera à votre disposition aux ateliers municipaux chemin de Butez du 3 au 7 janvier 2022 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

La cérémonie des vœux du maire est prévue le dimanche 23 janvier à 10h30 à la salle des fêtes Fernand Tirtaine si les conditions sanitaires le permettent



Travaux

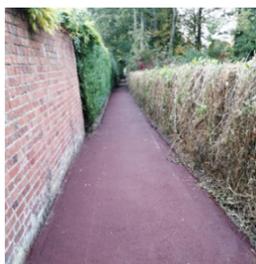


- Le 27 octobre, mise en service des toilettes du cimetière, l'espace intérieur est aménagé pour permettre l'accès aux personnes handicapées.

- L'éclairage de la salle des fêtes passe aux leds, une démarche écologique moins énergivore qui permet d'obtenir une clarté uniforme.

- Au lieu-dit «l'Auberge» réalisation mi-novembre d'un trottoir macadamisé le long des 5 logements individuels.

- Remise en état de la voyette communément appelée « Voyette Julot » reliant la rue du 11 Novembre 1918 à la rue Faidherbe.



Un peu d'Histoire

Cette voyette est située au-dessus du passage du ruisseau Saint-Ranulphe et était au Moyen-Âge, grâce à un barrage, un vivier à poissons.

Mais pourquoi ce nom « Voyette Julot » ?

Tout simplement parce que le cordonnier Jules Dupayage qui demeurait à l'entrée de ce chemin, rue Faidherbe, était surnommé « Julot ».

Et qui était Faidherbe ?

Le général Louis Léon César Faidherbe, régulièrement appelé Léon Faidherbe, né le 3 juin 1818 à Lille, mort le 28 septembre 1889 à Paris, est un militaire, un administrateur colonial principalement du Sénégal et un homme politique français.

Après ces clin d'œil historiques, saluons l'heureuse initiative et le beau travail de remise en état de ce chemin.

Nouvelle déchèterie

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin vient d'ouvrir une nouvelle déchèterie à Avion sur la ZI des 14. Cette dernière a ouvert ses portes le 15 novembre 2021.

La déchèterie avionnaise est un équipement «nouvelle génération». La déchèterie est dite « à plat », elle permet à l'utilisateur de faire moins d'efforts lors du vidage et de le faire en toute sécurité. Le système génère également moins d'accidents ; en effet, elle ne dispose pas de quai et la circulation se fait en sens unique pour les usagers évitant de croiser les poids lourds de l'exploitant.

Par ailleurs, cette déchèterie permet d'optimiser l'accueil, le fonctionnement et le flux des déchets. La file d'attente, en entrée de site, est d'une quinzaine de véhicules. Sur le site, 3 voies d'accès permettront de fluidifier la circulation. La déchèterie propose ensuite de nombreux emplacements séparés par des blocs de béton modulables pour recevoir les différents flux acceptés en déchèterie. Elle dispose d'un bâtiment d'accueil en entrée de site, suivent ensuite des locaux de stockage où l'utilisateur peut déposer peintures, produits de bricolage, appareils électroménagers, textiles usagés, huiles, batteries, verre.

La conception, la réalisation et l'exploitation de la déchèterie d'Avion ont été confiées au groupement composé des entreprises : VEOLIA PROPTE, EIFFAGE Route, EIFAGE Construction et URBA LINEA. Coût total de l'investissement : 2 M€ HT

Infos pratiques

Les horaires d'ouverture sont identiques aux autres équipements.

À savoir du lundi au samedi de 9h à 18 h (horaires d'hiver) et le dimanche matin de 8h30 à 12h.

La déchèterie est ouverte aux particuliers munis de leur carte d'accès : Demander une carte d'accès à la CALL.

La déchèterie d'Avion accueille les mêmes flux de déchets que les autres déchèteries, sauf l'amiante.

33 Avenue de Vimy – ZI des 14 à Avion.



Médiathèque

La vie culturelle reprend du côté de la médiathèque

Si, depuis la levée du confinement, elle n'a jamais cessé d'accueillir son public pour le prêt d'ouvrages (en service drive notamment), la médiathèque avait dû mettre en sommeil pendant de longues semaines les événements rassemblant petits et grands. Depuis le mois de Juin, les festivités ont pu reprendre dans le respect des règles sanitaires.

Tout d'abord la participation à l'événement national « Partir en livre » dont ont pu bénéficier les enfants du centre de loisirs du mercredi ainsi que les ados du CAJ. Le 30 juin fut une journée consacrée à la littérature de jeunesse avec un conteur, une autrice, une animation, une exposition et un artiste du son pour une journée riche en expériences

Ensuite, les mois de juillet et août furent placés sous le signe du sport avec le thème « Sur la route des jeux olympiques » développé par le centre de loisirs. Chacun leur tour,

les différents groupes ont bénéficié d'interventions lectures et d'activités leur faisant découvrir le monde.

Enfin, dès la rentrée scolaire et pendant un trimestre, la médiathèque, dans le cadre d'un projet en intercommunalité avec les villes d'Angres et Givenchy-en Gohelle a rendu hommage à Jean de La Fontaine à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de sa naissance. A Vimy, ont été proposées plusieurs activités telles que des ateliers sophrologie sous une yourte, des ateliers création d'un bestiaire en 3D, une sortie au Musée de Château-Thierry et un spectacle final mêlant théâtre et poésie.

L'occasion des fêtes de la Sainte Barbe fut un beau moment de convivialité également. Une exposition du centre historique de Lewarde était visible à la médiathèque tandis qu'en coulisses, la soirée du 27 novembre était en préparation pour offrir à tous un agréable moment de rassemblement.

D'autre part, les activités régulières ont pu reprendre à l'image du café lecture (un samedi matin par mois) où la bonne humeur est au rendez-

vous pour partager ses coups de cœur.

Les séances de contes viendront également de nouveau ponctuer le samedi précédant les vacances scolaires en compagnie de l'association « Lis avec moi »

Les enfants du périscolaire, du multi-accueil, du jardin d'enfants et des assistantes maternelles bénéficient eux aussi d'interventions lecture et les scolaires de la commune pourront dès janvier de nouveau être accueillis à la médiathèque.

En espérant que cette vie culturelle ne connaisse pas de nouvelles interruptions, l'équipe de la médiathèque vous souhaite une bonne année 2022 et vous attend pour de nombreuses découvertes littéraires à venir.



Accueil de loisirs et CAJ

Les petits reporters des mercredis !

Durant la période de septembre à décembre, les enfants de l'accueil de loisirs des mercredis se sont mis dans la peau de journalistes.

Le groupe des 8/10 ans a créé une émission « VIMY NEWS » et a décidé d'interviewer monsieur le maire. De l'invitation officielle au tournage et au montage de la vidéo, avec l'aide de l'équipe d'animation, ce projet a été une expérience très enrichissante. Vous pouvez voir la vidéo sur le facebook !



CAJ « cultures urbaines »

Spectacle Hip Hop au Pharos à Arras, initiation BMX et expo street art à Calais, des temps forts de découverte et de partage autour du sport et de la culture.



Sport adapté

Le 14 octobre dernier a eu lieu une journée « Activités Motrices », consacrée à des sports innovants, organisée par le comité départemental de sport adapté. Ce rassemblement a réuni 9 structures spécialisées venant de tout le département du Pas-de-Calais.

Une soixantaine de participants a pu découvrir les ateliers proposés par les étudiants en 3^{ème} année de licence STAPS APAS de Liévin.

Les organisateurs remercient la municipalité de la mise à disposition de la salle de sport pour la tenue de cet événement.



Sainte-Barbe

La ville de Vimy a répondu, via un appel à projets, à l'invitation de la CALL et de l'office de Tourisme pour proposer une programmation impliquant de manière transversale les publics à l'occasion de la quatrième édition des fêtes de la Sainte Barbe.

Cette programmation se voulait festive, fédératrice et exploitant les thématiques « feu, bruit et lumière ».

Comme l'a rappelé Mr le maire, « la ville de Vimy est parfaitement intégrée au territoire minier (...) L'histoire locale doit passer par la jeunesse et il faut transmettre ce patrimoine »

Les enfants et la population vimynoise ont renoué avec les symboles de la Ste Barbe en vivant une soirée lumineuse animée par la compagnie des Cendres et rythmée par la Batucada « Kak 40 ». Les élus, les services municipaux (médiathèque, communication,

jeunesse, CAJ, ateliers municipaux), les scolaires, l'association Jeunes en action et les prestataires extérieurs ont permis de concrétiser cet événement.

Au programme : exposition, fresque murale, descente aux lampions au rythme des percussions, spectacle de pyro-jongleurs, briquet du mineur préparé par les jeunes du CAJ et soirée dansante où le talent des petits et des grands s'est mis en scène.

Un bilan très positif pour cette première édition Vimynoise !



Semaine bleue

« Heureux ! La centaine de participants aux ateliers de la semaine bleue proposés par le CCAS a été heureuse de se retrouver en petits groupes pour apprendre, se détendre, s'amuser, se cultiver : ateliers tablette et smartphone, découverte de la sophrologie et du yoga, belote et jeux de société, art culinaire et art floral, enfin visites culturelles à Arras et au Mémorial Canadien.

Nous remercions chaleureusement les animateurs des ateliers, les membres du CCAS ainsi que le personnel de la médiathèque.

Une dernière sortie vous est proposée le mercredi 5 janvier au Louvre Lens, rendez vous sur la place de la République à 8h45 :

Visite libre de la galerie du temps puis visite guidée de l'exposition Picasso.

Les inscriptions ont lieu à l'accueil de la mairie. N'hésitez pas à vous inscrire même en liste d'attente. En cas de désistement de dernière minute, vous serez peut être appelé. Un don de 2€ pour le CCAS vous est proposé.



Téléthon

Ces 3 et 4 décembre 2021, les Vimysois ont une nouvelle fois massivement participé à cet événement autour d'une trentaine d'activités proposées par les commerçants artisans, les associations, le personnel communal et les nombreux bénévoles de VIMY.

Merci à tous les organisateurs pour l'énergie déployée. Merci à tous les participants et donateurs.

Grâce à vous, une révolution médicale est en marche permettant de changer la vie des familles confrontées à des maladies considérées encore il y a peu comme incurables.



Santé

INAUGURATION DE L'ESPACE SANTE SIMONE VEIL

Votre santé : notre priorité.

C'était un slogan de campagne, ce fut très rapidement une réalité.

Face aux départs en retraite de nos médecins, il fallait réagir. Depuis le 15 décembre 2020, nous sommes heureux d'accueillir 4 jeunes médecins qui ont pris la relève des anciens dans les locaux réaménagés de l'école La Fontaine.

« Mais quelle est donc votre recette miracle M le maire ? » ont demandé chacune, tour à tour, Jacqueline Maquet, députée et Cathy Apourceau-Poly, sénatrice, lors de l'inauguration officielle ce vendredi 10 décembre du centre paramédical « Louise de Bettignies » et de l'espace santé « Simone Veil », en présence d'Evelyne Nachel, vice-présidente du conseil départemental. « Dans notre département et sur le territoire français, un tel défi comme celui surmonté par Vimy, est rare ».

A défaut de révéler sa recette, Christian SPRIMONT a remercié les nouveaux professionnels de santé qui se sont installés : médecins, infirmières, psychologue et a annoncé la tenue prochaine de consultations avancées de gynécologie de l'hôpital de Lens. Il a également tenu à mettre en valeur la centaine de personnes qui œuvrent au centre de vaccination : médecins, infirmier(e)s, personnel municipal et bénévoles de Vimy et environs.

Depuis le début de la campagne contre la COVID 19 près de 15 000 vaccinations ont été réalisées à VIMY. Votre santé est essentielle et les locaux continueront d'être aménagés pour accueillir de nouveaux professionnels de santé spécialisés.



INAUGURATION DU CENTRE PARAMEDICAL LOUISE de BETTIGNIES

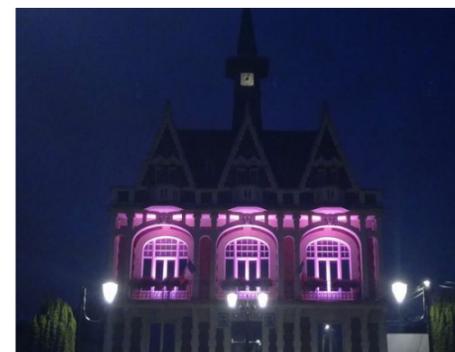


Le 10 décembre, le centre paramédical qui accueille depuis plus d'un an infirmières et psychologue, a été également inauguré sous le nom de Louise de Bettignies.

Cette jeune femme, née dans le Nord, s'est illustrée comme infirmière et résistante pendant la première guerre mondiale.

Tout un symbole !

Octobre rose



Et si l'incidence progresse toujours, la recherche avance aussi à pas de géant. Quand le cancer est détecté à un stade précoce, neuf femmes sur dix guérissent dans les cinq ans, d'où l'importance du dépistage.

La mairie s'est mise à la couleur rose pour tout le mois d'octobre.

Les commerçants de Vimy se sont associés à cette campagne en décorant leur vitrine en rose et en disposant des troncs sur leur comptoir. Le montant de ces dons est destiné à la recherche médicale sur le cancer du sein.

La municipalité, en partenariat avec la CALL et FILIERIS, a diffusé le 14 octobre, à la salle Prévert une visioconférence théâtralisée sur les freins et les tabous liés au dépistage.



Jardin d'enfants

Viens, on va jouer dehors !

10h30, le moment tant attendu par les enfants : l'heure d'aller dehors ! Quel temps fait-il ? L'herbe est-elle mouillée ? Est-ce qu'on doit mettre les bottes ?



Tous les matins au jardin d'enfants, depuis 3 ans, les enfants accompagnés des professionnelles sortent dans le jardin. Seule une tempête peut empêcher la sortie quotidienne et encore... à la moindre accalmie les voilà tous dehors ! Emmitoufflés en hiver, coiffés d'un chapeau en été, encapuchonnés en automne, les enfants sont parés pour profiter des extérieurs jusqu'au moment du repas. Et au jardin d'enfants en extérieur il y a de quoi : un grand jardin arboré dont une parcelle est dédiée au potager pédagogique.

L'environnement extérieur est source d'éducation

Il permet de développer les sens des enfants, de nouvelles compétences dans un environnement différent et il apporte de nombreux bienfaits :

- des bienfaits physiques : jouer dehors a un effet positif sur l'appétit, le sommeil et le système immunitaire et développe également l'habileté car l'expression motrice de l'enfant, libérée, se manifeste plus largement ; l'enfant court, saute, grimpe.

- des bienfaits cognitifs : Les temps de vie en plein air favorisent les découvertes et la créativité ; naissent ainsi les souvenirs aux cailloux et les bâtons baguettes magiques !

Spontanément, l'enfant explore avec tous ses sens et toutes ses compétences du moment.

Il s'arrête sur chaque détail de la nature qui s'offre à lui : il lève la tête si un bruit vient du haut, il touche ses cheveux s'il sent le vent les faire bouger, il se baisse pour observer une petite bête.

Des bienfaits sociaux et affectifs

Les conflits d'espace étant moins nombreux qu'à l'intérieur, le dehors est propice à la rencontre et au partage. Ces états de bien-être favorisent l'hormone ocytocine qui participe au développement du cerveau. De même, la nature génère, chez l'enfant des ressentis de bien-être car le contact avec la nature détient quelque chose d'apaisant, de régénérant. Le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes a d'ailleurs récemment publié un cadre national pour l'accueil du jeune enfant où il mentionne largement le rôle essentiel que joue la nature sur l'épanouissement des enfants.

L'extérieur permet également de voir différemment un enfant. Certains s'épanouissent davantage dans un environnement extérieur plutôt qu'à l'intérieur. Un enfant peut, à l'intérieur, être très peu participatif et solitaire, puis révéler une toute autre personnalité à l'extérieur, faite d'enthousiasme et de collaboration. Le potager pédagogique est un outil formidable pour ces enfants.



L'étiquette de danger peut sembler parfois difficile à décoller des temps de vie en extérieur ; les adultes envahis par cette préoccupation posent bons nombres d'arrêts aux élans de découvertes et d'expériences des enfants. Les échanges se réduisent alors souvent à « ne va pas trop vite », « fais attention »...La difficulté consiste à trouver le juste équilibre entre sécurité et exploration. Il s'agit d'accompagner les enfants en veillant sur eux, tout en leur permettant d'évoluer librement. Et surtout, être disponible, de façon à mettre en mots, expliquer, prendre le temps, partager des émotions, des ressentis...se laisser porter par ce qu'amène la nature et partager avec eux la découverte.

Les enfants prennent plaisir à ce que des temps quotidiens soient proposés hors des murs : prendre le goûter à l'ombre des arbres, se reposer allongés sur des draps en regardant les nuages, lire assis sur la pelouse... Ces temps passés dans la nature, peuvent être faits de « rien », juste de respirations et de flâneries ; c'est alors qu'ils deviennent sources de détente générale, tant pour le corps que pour l'esprit. Alors même si la vie en extérieur s'accompagne d'une importante mission de savoir être, de surveillance et de logistique : habillage, déshabillage, cris dans le couloir... Tous dehors !

Fabrique des transitions

LE CONSEIL MUNICIPAL du mardi 12 octobre 2021 a validé l'engagement de la commune dans le parcours des territoires pilotes de la fabrique des transitions. Vimy fait partie des dix territoires* embarqués dans l'aventure qui seront accompagnés par différents partenaires, comme l'ADEME, le CERDD, les chambres d'agriculture, des acteurs socio-économiques et des représentants de l'État, ainsi que d'autres agents ou élus engagés sur ces questions dans leur commune.



Cette opportunité d'apprentissage et de montée en compétence collective, d'échanges d'expériences et de méthodologie permettra à la commune d'accélérer les démarches de transition. Après une phase de tronc commun théorique, la phase d'approfondissement avec des experts nationaux, sont attendues les analyses du diagnostic, qui identifieront les atouts et les problématiques du territoire.

Début 2022, débutera la phase d'accompagnement sur les enjeux spécifiques à Vimy. Anne Thumerelle coordinatrice au service petite enfance et Julien Wojcieszak, adjoint à la transition écologique, travailleront à une mise en application dans le cadre du projet de restauration communale. En conclusion un partage d'expérience sera réalisé par tous les participants du parcours.

A suivre.....

* Communes d'Annecy, Strasbourg, Lomme, Faverges-Seythenex, Vimy, Saint-Jean-de-Braye, Reugny. Communauté Urbaine d'Arras. agglomérations Rodez, Beauvais, Albi.

Pour plus d'informations : <http://www.fabriquedestransitions.net>

Plantation participative

Suite à la réunion du 04 Novembre il a été décidé de démarrer les premiers chantiers participatifs

Après la phase de consultations et d'études, la réunion du 4 novembre a permis de co-construire avec les habitants un plan d'action autour des jardins pédagogiques des coquelicots. Cet échange participatif pour la valorisation de cet espace vert, a permis d'ajuster le projet au point de vue des riverains, ce que les restrictions sanitaires avaient jusqu'alors empêché.

Les premiers chantiers ont rassemblé (malgré les conditions météo), la société Ptipot, des élus et une dizaine de courageux Vimynois. Le 27 Novembre, les 4 et 11 décembre, une centaine d'arbres ornementaux, arbustes et fruitiers ont été plantés et 250 autres déplacés. La participation active des enfants de l'accueil de loisirs des mercredis a permis d'atteindre les objectifs fixés et ainsi de rendre à la biodiversité plus de 1000 m2 de prairie en gestion différenciée, tout en simplifiant l'entretien de ces espaces de nature.

L'enthousiasme de ces jeunes apprentis botanistes a immédiatement convaincu leurs animateurs de revenir dès le printemps pour d'autres sorties pédagogiques.



Participer activement à la vie de la commune, c'est le défi que vont relever les 16 nouveaux élus du conseil municipal des enfants

L'aventure devait démarrer le 7 décembre, mais l'épidémie nous a obligés à la reporter en janvier. Le conseil municipal des enfants verra donc le jour au début de l'année 2022.

Il a pour objectifs de :

- permettre un apprentissage de la citoyenneté adapté à l'âge des enfants
- donner la parole aux enfants afin qu'ils proposent et réalisent des projets utiles à tous, dans leur quartier, dans leur ville et leur école, et les associer aux événements de la vie municipale.
- sensibiliser les membres du conseil municipal de la ville aux préoccupations des enfants.

Le conseil municipal des enfants sera constitué, pour la première année, d'élèves de CE2, CM1 et CM2, soit environ une quinzaine d'enfants issus de l'école Jean Macé et de l'école Sainte Thérèse.

En novembre, les classes concernées ont reçu une information sur la création de ce conseil. Les nombreuses questions et réactions ont montré l'intérêt des enfants. De retour en classe, nombreux sont ceux qui ont demandé un livret d'inscription.

Après avoir déposé leur dossier en mairie, les candidats ont déjà commencé à organiser la campagne au sein de leur classe.

Les élections se dérouleront début 2022 au bureau de vote situé à la salle Prévert. Elles auront lieu à bulletin secret de la même manière que les élections municipales, les électeurs étant les élèves de CE2, CM1 et CM2.

Le dépouillement aura lieu à la salle Prévert.

La promulgation des résultats sera faite par le maire Christian SPRIMONT

Le premier conseil municipal des enfants aura lieu début 2022.

Nota : Pour être candidat, l'élève de CE2, CM1 ou CM2 doit habiter Vimy. Avec l'accord explicite de ses parents, il doit remplir un dossier qui l'engage pour un mandat de deux ans (excepté les élèves de CM2 qui ne pourront siéger qu'un an)



Le dispositif « Participation citoyenne » repose sur un partenariat associant l'Etat, les élus locaux et les citoyens volontaires pour que ces derniers deviennent des référents locaux vis-à-vis de la Gendarmerie Nationale.

Cette démarche consiste à faire participer les habitants d'une commune à la sécurité de leur propre environnement, avec l'appui de l'Etat. Elle permet de sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre zone de résidence.

Ce dispositif doit permettre d'optimiser les actions de lutte contre les phénomènes de délinquance.

Il contribue à accroître le lien social et la solidarité entre les habitants.

Il appartient au maire de désigner le ou (les) référent(s) « citoyen volontaire » dans un quartier, ce référent « citoyen volontaire » devant suivre au préalable une formation dispensée par les services de l'Etat. La réunion d'information du 9 décembre a permis de recueillir les candidatures.

Le rôle du référent « citoyen volontaire » au niveau d'un quartier consiste à :

- relayer auprès des habitants du quartier les informations, les conseils ou préconisations de la Gendarmerie Nationale,
- adopter une posture de vigilance accrue à l'égard des comportements suspects,
- participer à des actions préventives vis-à-vis des habitations temporairement inhabitées (à l'instar de l'Opération Tranquillité Vacances « OTV ») telles que par exemple le ramassage du courrier des habitants du quartier durant leurs vacances,
 - effectuer des visites auprès des personnes âgées seules ou isolées, en lien, le cas échéant, avec les associations d'aide à domicile

En aucun cas, le référent « citoyen volontaire » ne se substitue aux forces de sécurité de l'Etat. La Gendarmerie Nationale, en liaison étroite avec le maire, prévient le référent dès lors que des faits ou des phénomènes particuliers ont visé ou visent son quartier.

Vous pouvez toujours être candidat « Référent Citoyen » pour votre quartier en vous renseignant ou en vous inscrivant auprès de Bernard Vandycke, Conseiller Délégué à la Sécurité :

- par téléphone 06.33.77.03.95
- par e-mail bernard.vandycke@ville-de-vimy.fr

